



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

**OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE PARTAGE DE LA ROUTE
DES MILLIERS D'USAGERS SENSIBILISÉS**



Terrebonne, le 11 novembre 2020 – Les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), ont communiqué à des milliers d'utilisateurs du réseau routier plusieurs informations concernant les règles du Code de la sécurité routière dans le cadre de l'opération nationale concertée Partage de la route 2020.



Du 23 au 29 octobre, plus de 1 000 activités de sensibilisation ont été réalisées sur le territoire québécois dans le cadre de cette opération. Lors des activités de sensibilisation, les policiers ont remis des milliers de feuillets comprenant un rappel des conseils de sécurité et visant plus spécifiquement les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Plusieurs interventions ont été réalisées en zone scolaire et auprès de piétons.



Rappelons que c'est sous le thème *2 minutes pour 1 vie*, qui visait à rappeler l'importance de respecter les lois en vigueur et de faire preuve de patience, de vigilance et de courtoisie envers les autres usagers de la route, peu importe leur mode de transport, que s'est déployée la campagne de sensibilisation.

De nombreuses publications ont également été diffusées sur les médias sociaux des différentes organisations policières et de la SAAQ.

Cette opération nationale a été organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et la Société de l'assurance automobile du Québec.